PRÉFECTURE du RHÔNE

Regula - 1 JUIL 2015

DIRECTION DES LIBERTÉS PUPITICUES ET DES AFFAIROS DÉCEMBINATUES ES

Vauxenvella

#### REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2015

Compte rendu affiché le 02 juillet 2015

Date de convocation du Conseil municipal le 19 juin 2015

Président : Madame Hélène GEOFFROY, Maire.

Secrétaire élu : Monsieur Saïd YAHIAOUI

#### Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Nadia LAKEHAL, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Jean-Michel DIDION, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Bernard GENIN, Philippe ZITTOUN, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Patrick MANDOLINO.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

David TOUNKARA à Stéphane GOMEZ, Yvan MARGUE à Stéphane BERTIN, Dorra HANNACHI à Saïd YAHIAOUI.

<u>Membres absents excusés</u>: Oscar ARAZ, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Sandra OLIVER

<u>Membres démissionnaires</u>: **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER** 

## Nombre de membres Art. 2121-2 du CGCT En Exercice Qui ont pris part à la délibération 43 43 39

Objet:

15.06.0326
Restructuration et extension du groupe scolaire Henri Wallon.
Avenants aux marchés de travaux Lots 10 et 17. Avenant au marché de Contrôle Technique

#### RAPPORT DE MADAME LECERF

#### Mesdames, Messieurs,

Afin de répondre à l'évolution des effectifs scolaires sur le secteur en lien avec la réalisation de la ZAC Grappinière, aux dysfonctionnements dus à l'éloignement des écoles et à la vétusté des locaux, la Ville a engagé un projet de restructuration du groupe scolaire Henri Wallon.

Je vous rappelle que le programme de l'opération comprend :

- la reconstruction de l'école maternelle (9 classes) pour partie dans les locaux de l'école élémentaire,
- la construction d'un restaurant scolaire,
- la réhabilitation de l'enveloppe du bâtiment,
- la création d'une cour pour la maternelle et la réfection de la cour élémentaire,
- la création d'une placette devant l'entrée future du groupe scolaire,
- la démolition des bâtiments de la maternelle existante et la remise en état du terrain.

Les travaux ont démarré depuis le mois de juillet 2013. La phase 1 des travaux, comprenant la construction de la maternelle et du restaurant scolaire ainsi que la réhabilitation de l'aile Ouest de l'élémentaire, a été livrée en avril 2015. La dernière phase des travaux (réhabilitation de l'aile Est de l'élémentaire) est en cours et elle se terminera en décembre 2015. L'école sera livrée au début de l'année 2016.

A ce stade, des prestations supplémentaires, non prévues initialement, sont nécessaires à la réalisation de l'opération. Elles sont à mettre en œuvre sous forme d'avenants. Le présent rapport concerne ainsi :

- un avenant au marché de travaux du lot n°10.
- un avenant au marché de travaux du lot n°17,
- un avenant au marché de contrôle technique.

Le montant de l'autorisation de programme de 8 390 743 € TTC n'est pas modifié par les avenants proposés.

Avenants aux marchés de travaux

#### Lot n°10 : PLAFONDS SUSPENDUS

#### Motivation:

Les prestations supplémentaires concernent le remplacement des faux plafonds dans 5 salles de classes existantes. Ces travaux, non prévus initialement, sont la conséquence des dégâts engendrés par un incendie criminel sur le chantier (fin octobre 2014).

Lot 10	Montant initia	al du	Montant	avenants	Montant	avenant	Montant	total	du
	marché		antérieurs		proposé		marché		
€HT	64 39	6,18 €		0,00 €	5	267,77€		69 663,9	95 €

L'avenant proposé représente 8,18 % du marché initial, et le total cumulé des avenants sur ce marché génère une augmentation du montant initial de 8,18 %.

#### Lot n°17 : ELECTRICITE

#### Motivation:

Les travaux supplémentaires comprennent :

- L'alimentation des volets roulants de l'école (non prévue au marché initial suite à un oubli de la maîtrise d'œuvre),
- L'ajout d'un fourreau de réseau de télécommunication (pour passage en en terre d'une ligne France Telecom actuellement en aérien, suite à une demande de la maîtrise d'ouvrage),
- Le changement des luminaires de l'ensemble des classes existantes (non prévu au marché initial mais rendu nécessaire suite aux dégâts engendrés par un incendie criminel sur le chantier fin octobre 2014).

Pour mémoire, un avenant a déjà été notifié pour ce lot en juillet 2014 (avenant relatif à des prestations non prévues par la maîtrise d'œuvre : alimentation de la pompe de relevage pour l'évacuation des eaux usées, mise en place des blocs d'éclairage de secours).

Lot 17	Montant marché	initial	du	Montant antérieurs	avenants	Montant avenant proposé	Montant marché	total	du
€HT		269 736 <u>,</u> 9	9€	24	875,00 €	11 124,00 €	305	5 735,9	99 €

L'avenant proposé représente 4,12 % du marché initial, et le total cumulé des avenants sur ce marché génère une augmentation du montant initial de 13,35 %.

Pour prendre en compte les travaux complémentaires, tout projet d'avenant au marché de travaux entraînant une augmentation du montant initial du marché supérieur à 5 % est soumis préalablement et pour avis à la commission d'appel d'offres, avant d'être adopté par délibération du conseil municipal.

Les propositions ci-dessus ont été soumises à la Commission d'appel d'offres, qui s'est réunie le 26 mai 2015, et qui a donné un avis favorable à la passation de l'avenant majorant d'au moins 5 % le montant du marché initial.

L'augmentation globale par voie d'avenants des marchés s'élève à 118 184,69 € HT soit une évolution par avenant de 2,09 % du montant initial des marchés de travaux.

Vous retrouverez en annexe un tableau récapitulant l'ensemble des marchés de travaux sur cette opération. Le tableau présente également à titre d'information les avenants présentant une évolution inférieure à 5 % du marché initial. Ces avenants sont signés directement par Madame la Députée-Maire en vertu de la délégation permanente qui lui est consentie par le conseil municipal

#### Avenant au marché de Contrôle Technique

Une mission de contrôle technique a été attribuée, par la voie d'un marché à procédure adaptée, à l'entreprise BTP CONSULTANTS pour le suivi et le contrôle des études de conception et des travaux.

En phase d'étude la durée de chantier a été estimée à 24 mois. Or 5 mois supplémentaires seront nécessaires pour réaliser les travaux de réhabilitation, le décalage du planning étant dû à la prise en compte des contraintes liées au site occupé dans le déroulé du chantier.

Il convient donc de prendre en compte le travail supplémentaire du contrôleur technique représentant un surcoût de 1 902,00 € HT soit 2 282,40 € TTC.

Pour mémoire, un avenant a déjà été notifié pour ce marché en août 2014 (avenant relatif à l'étude de la mise en place de bungalows sanitaires provisoires pendant le chantier pour les écoliers).

Contrôle Technique	Montant initial du marché	Montant avenants antérieurs	Montant avenant présenté	Montant total du marché
€HT	15 420,00 €	1 000,00 €	1 902,00 €	18 322,00 €

L'avenant proposé représente 12,33 % du marché initial, et le total cumulé des avenants sur ce marché génère une augmentation du montant initial de 18,82 %.

La proposition ci-dessus a été soumise à la Commission de Mise en Concurrence (CMC), qui s'est réunie le 26 mai 2015, et qui a donné un avis favorable à la passation de l'avenant majorant d'au moins 5 % le montant du marché initial.

Pour mémoire, le montant de l'autorisation de programme est de 8 390 743 € TTC. Ce montant n'est pas modifié.

En conséquence, je vous propose :

- D'approuver le rapport présenté :
- ➤ D'autoriser Madame la Maire à signer les avenants aux marchés de travaux et l'avenant au marché de contrôle technique ;
- > De dire que les crédits sont inscrits dans l'autorisation de programme relative à cette opération.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité.

- Approuve le rapport présenté ;
- > Autorise Madame la Maire à signer les avenants aux marchés de travaux et l'avenant au marché de contrôle technique;
- Dit que les crédits sont inscrits dans l'autorisation de programme relative à cette opération.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Mme la Députée - Maire,

Hélène GEOFFROY

# Restructuration et extension du Groupe Scolaire WALLON Document annexé à la délibération du 25 JUIN 2015

Marchés de travaux:

80 80	C#.7	THY.	CIIN	l co	Trus	EN	[n]	F#N	Tres	(r)	Fix	700	Fire			T.	<u> </u>	<u>. T</u>	T.		
marchés avenants	168 626,50 €	134 000,000 €	294 368.57 €	429 815,45 €	392 972.92 €	401 281,00 €	434 385,15 €	362 197,01 €	291 971,20 €	69 663,95 €	90000061	59 439.18 E	23 200,00 €	30 934.73 €	474 008,28 €	143 527 92 €	305 735 99 €	10 317,05 €	531 466 43 E	21 499,25 €	41058E
Total avec HT	1		1						Ľ.	69	190	59	23	30	474	143	305	10	531	21	\$ 760
% cumulé	7,60%	0,00%	1,47%	1,10%	0,00%	0,00%	0,00%	1,41%	0,40%	8,18%	0,00%	-8,22%	0,00%	4,36%	2,67%	1.70%	13.35%	0,00%	4.25%	16,23%	2,000
Total avenants cumulés	11 913,00 €	9 00'0	18 750,00 €	4 664,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	5 050,63 €	1 150,00 €	5 267,77 €	0,00€	-5 325,45 €	9000€	1 291,60 €	12 337,50 E	2 400.00 €	35 999,00 €	0,00€	21 685.25 €	3 001,39 €	118 184,093E
Avenants proposés	000€	0,00€	-3 090,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	5 050,63 €	1 150,00 €	5 267,77 €	0,00€	-5 325,45 €	0,00€	9 000€	12 337,50 €	710,00 €	11 124,00 €	9 0000	7 162,25 €	3 001,39 €	30 H83/10 E
Montant initial + avenants déjà passés	168 626,50 €	134 000,00 €	1 297 458,57 €	429 815,45 €	392 972,92 €	401 281,00 €	434 385,15 €	357 146,38 €	290 821,20 €	64 396,18 E	190 000,00 €	64 764,63 €	23 200,00 €	30 934,73 €	461 670,78 E	142 817,92 €	294 611,99 €	10 317,05 €	524 304,18 €	18 497,86 €	× 732 022,49 K
%	7,60%	0,00%	1,71%	1,10%	%00,0	%0000	%00,0	0,00%	%00,0	0,00%	%00,0	%00,0	%00,0	4,36%	0,00%	1,20%	9,22%	0,00%	2,85%	%0000	1,43%
Avenants déjà passés HT	11 913,00 €	0,00 €	21 840,00 €	4 664,00 €	9 00'0	9 000€	9 00,00 €	9 00'0	9 0000€	9 000€	€ 00,00	0,00€	9 0000€	1 291,60 €	0,00€	1 690,00 €	24 875,00 €	0,00€	14 523,00 €	0,00€	NO THUISDE
Marché initial	156 713,50 €	134 000,000 E	1 275 618,57 €	425 151,45 €	392 972,92 €	401 281,00 €	434 385,15 €	357 146,38 €	290 821,20 €	64 396,18 €	190 000,00 €	64 764,63 €	23 200,00 €	29 643,13 €	461 670,78 €	141 127,92 €	269 736,99 €	10 317,05 €	509 781,18 €	18 497,86 €	5.051 225 89 F
Entreprise	AD ARNAUD DEMOLITION	AD ARNAUD DEMOLITION	ACQUADRO FAVIER	MJP Bardage	INOBAT AB Diffusion	FAURE Régis & Fils	SPALU	Les Menuisiers du Rhône	PERROTIN	MEUNIER Intramuros	AL'L FLOR	SOLS REALISATION	OTIS	MARTINON MSE	HERVE THERMIQUE (ex BILLON)	LARUE	SCAE	ALPES SERVICES NETTOYAGE	Jean LEFEBVRE	CEGELEC	
Lots		2	3	4	5	9			6	10	11		13	14	15	16	17	18	19	20	HOMA

